

# Que faire si vous voyez des agents de l'immigration

**Il peut être inquiétant de voir des agents de l'immigration dans nos communautés, mais souvenez-vous que vous avez des droits ! Soyez prêt. Entrez en contact avec une organisation fiable pour connaître vos droits et savoir comment soutenir les membres de votre communauté immigrants.**

**Si vous êtes témoin d'un raid ou d'une arrestation :**

## Vérifiez

- Est-ce qu'il s'agit vraiment d'agents de l'immigration ?
- D'autres représentants des forces de l'ordre, comme la police ou des shérifs, sont-ils présents ?
- Soyez attentif à leurs tenues et à leurs véhicules, ainsi qu'à toute inscription ou tout symbole sur ceux-ci.



## Documentez

- Si vous estimez pouvoir le faire en toute sécurité, prenez des photos ou des vidéos de ce qui se passe.
  - Vous avez le droit d'enregistrer les forces de l'ordre dans les espaces publics, y compris les agents de l'immigration.
    - Remarque : il n'est en général pas permis de faire des enregistrements à l'intérieur des tribunaux.
  - Concentrez votre attention sur les agents et ce qu'ils font ou disent.
  - N'interférez pas avec les officiers. Restez à une distance raisonnable de la scène. Ne mettez en danger ni vous-même ni les autres.
- Vous pouvez aussi écrire les détails de ce qu'il s'est passé :
  - Quels étaient l'heure, la date, le lieu ?
  - Quel type d'agents et combien étaient-ils ?
  - Comment étaient-ils habillés ? Comment se sont-ils identifiés ?
  - À quoi ressemblaient leurs véhicules ?
  - Quand sont-ils arrivés ? Quand sont-ils partis ?
  - Qu'ont-ils dit ou fait ? Ont-ils eu recours à la force ou à la violence ?
  - Des personnes ont-elles été détenues ou arrêtées ?



## Restez en sécurité

- N'interférez pas avec les officiers. Ne discutez pas avec eux et ne leur résistez pas physiquement.
- Assurez-vous que les autres restent en sécurité et connaissent leurs droits.
- Gardez sur vous un numéro d'aide juridique ou le numéro d'une personne de confiance en cas de besoin.



## Après vous êtes témoin d'un raid ou d'une arrestation:

### Évaluez

- Prenez le temps de réfléchir à vos objectifs et aux risques encourus avant de partager quoi que ce soit ou de poster en ligne.
- Demandez conseil auprès d'un groupe communautaire ou d'un avocat de confiance pour déterminer comment protéger au mieux les personnes filmées et vous-mêmes.



### Partagez

- Lorsque cela s'y prête, partagez avec vos réseaux de confiance les informations sur les raids ou autres activités des forces de l'ordre.
- Assurez-vous de ne partager que des informations vérifiées : ce dont une personne en qui vous avez confiance ou vous-même avez été témoins. Rappelez-vous : transmettez les faits, pas la peur !



### Soutenez

- Si une personne est détenue ou arrêtée, collaborez avec les groupes communautaires fiables pour soutenir leurs familles et leurs proches.
- Demandez conseil à un avocat de l'immigration fiable.



## Connaissez vos droits :

- Vous avez le droit de garder le silence et de ne pas répondre aux questions.
  - Dites : « je souhaite garder le silence » ou « je ne souhaite pas répondre aux questions »
- Vous avez le droit de refuser les fouilles.
  - Dites : « je ne consens pas à une fouille »
- Vous n'êtes pas tenu de donner les mots de passe de vos appareils numériques.
  - Ne résistez pas physiquement à une fouille
- Vous avez le droit d'enregistrer ce qui vous arrive ou qui arrive à d'autres.
  - N'interférez pas avec les agents
- Vous avez le droit de savoir si et pourquoi vous êtes détenus ou arrêtés.
  - Demandez : « suis-je libre de partir ? » ou « pourquoi suis-je détenu ? »
- Vous avez le droit d'informer les autres de leurs droits.

## Remarques: